

Justification d'une faute grave de licenciement

Par **xavier**, le **12/10/2021** à **17:56**

Bonjour à tous,

Je me permets d'écrire ce message en droit social car j'ai une petite colle qui se pose à moi, jeune débutant.

Effectivement, nous traitons en cours le licenciement pour faute grave. Je cherche désespérément une jurisprudence et une justification de licenciement pour faute grave pour les faits suivants:

- Un jeune salarié travail dans un restaurant. Son travail consiste à ranger une terrasse en fin de journée. Pour éviter de le faire, il paye avec des pourboires et des consommations non payées un tiers, qui n'a rien à voir avec l'entreprise, pour qu'il le fasse à sa place (et qu'il puisse vaquer à des occupations personnelles).

Alors ok il a des occupations perso pendant ses horaires de travail, ok il y a un vol ou détournements de fond de l'entreprise mais par rapport au fait de rémunérer une personne étrangère à l'entreprise pour exécuter son contrat de travail, quelle justification et qualification pouvons nous retenir?

Je vous remercie par avance de la bienveillance que vous porterez à mon message.

Bonne fin de journée à vous,

Xavier.

Par **marianne76**, le **24/11/2021** à **14:56**

Bonjour

Pour qu'il y ait faute grave il faut démontrer que cette faute rende impossible le maintien de l'employé dans l'entreprise pendant le préavis

S'agissant de la jurisprudence il y en a vraiment beaucoup